

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Sarthe
Commune de Saint-Georges-du-Bois

Délibération n°202511/04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et d'affichage : 31/10/2025 L'an deux mille vingt-cinq, le 13 novembre à dix-huit heures et quarante-cinq minutes

Nombre de conseillers
En exercice : 17 Le Conseil Municipal légalement convoqué le 31 octobre 2025 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, maire
Présents : 14
Votants : 14

PRÉSENTS : ANNIC Ann, ANNIC Régis, GANDON Sébastien, HUBERT Florence, LANDRY Jacques, LEBOUC Jacky, LELASSEUX Patrick, L'HELGUEN Patrick, MEUNIER Nathalie, MORVAN Dominique, ROBIN Murielle, ROPARS Martine, VIRIEUX Jean-François

ABSENTS ET EXCUSÉS : LEFFRAY Stéphane, HULOT Valérie, URIEN Jean-Pierre

Mme MEUNIER Nathalie est élue secrétaire de séance.

RH : MISE À JOUR DE LA GRILLE RIFSEEP

Vu la délibération du 12 juillet 2022 relative à la fixation des plafonds maximum annuels par filière et cadre d'emploi,

Dans le cadre le cadre de l'article 6 de cette délibération, qui prévoit un réexamen du montant de l'IFSE à réaliser au moins une fois tous les quatre ans,

Il convient d'actualiser la grille RIFSEEP dans son ensemble et de modifier les montants plafonds IFSE et CIA, tels que présentés dans l'annexe jointe.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la grille RIFSEEP présentée en annexe.

Pour copie conforme,

LE MAIRE,

Franck BRETEAU

